

CBSH : Accompagnement/transport médical



LE CENTRE DE BÉNÉVOLAT
DE ST-HYACINTHE INC.

Vous devez vous rendre à un rendez-vous médical à Saint-Hyacinthe ou à l'extérieur de la ville? Vous ne conduisez pas ou n'avez personne pour vous y accompagner? Le programme de maintien à

domicile du Centre de Bénévolat de St-Hyacinthe vous offre le **service d'accompagnement/transport médical**.

- Transport à des fins médicales (visites, traitements) pour personnes autonomes (pouvant effectuer leurs déplacements seules);
- Tarif en fonction du kilométrage (vers les lieux de rendez-vous extérieurs à la ville);
- Tarif fixe pour Saint-Hyacinthe.

Renseignez-vous au (450) 250-2874, poste 202 ou poste 203.

Critères d'admissibilité pour le service d'accompagnement/transport médical

- Être âgé de 50 ans et plus;
- Être en perte d'autonomie (présenter des incapacités permanentes ou temporaires dues à une ou plusieurs maladies aiguës ou chroniques);
- Être un proche aidant d'une personne en perte d'autonomie;
- Résider à domicile;
- Résider sur le territoire de la MRC des Maskoutains.



Photo : Cynthia Sawyer

Site internet : www.cbsh.ca